

Demande de location

Immeuble :	Loyer net :
App. N° :	Charges :
Etage :	Garage/Pl. de parc int. :
Nbre de pièces :	Date d'entrée :

Preneur du bail

Colocataire - Epoux(se)

Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :
Etat civil :
Marié(e)-séparé(e) depuis le :
Nom, prénom, adresse du conjoint séparé :
Lieu d'origine :
Pour étrangers permis (entourer)	C B L G	C B L G
Date d'entrée en Suisse :
Nbre d'enfants (âge) :
Adresse actuelle :
NPA, Localité :
Depuis le :
Si moins d'une année, ancienne adresse :
No de tél. prof. :
No de tél. privé :
No de portable :
E-mail :
Profession :
Employeur :
Depuis le :
Salaire mensuel net :
Propriétaire/Gérant actuel :
Loyer actuel :
Motif du changement :

Avez-vous des poursuites en cours
ou actes de défaut de bien : Oui Non
Si oui, pour quel montant : CHF.....

Nombre d'occupant(s) de l'appt. : dont enfant(s)

Assurance RC : Oui Non
Si oui, nom de l'assureur :

Véhicule(s) : Oui Non
Si oui, n° de plaque(s) :

Avez-vous des animaux : Oui Non
Si oui, le(s)quel(s) :

Personne de référence :

Dépôt de garantie (3 mois) Bancaire SwissCaution

La garantie ainsi que le 1^{er} loyer doivent être réglés avant l'état des lieux d'entrée.

Les renseignements ci-dessus sont traités de manière confidentielle. Le(s) soussigné(s) certifie(nt) n'avoir communiqué ci-dessus que des renseignements conformes à la réalité. Il(s) certifie(nt) n'avoir omis aucune indication susceptible d'induire en erreur le bailleur. Le bailleur est autorisé à vérifier la véracité des données communiquées.

Documents à joindre à la présente (y compris pour l'époux(se)/colocataire) :

- *Attestation de l'office des poursuites datée de moins de 3 mois*
- *Attestation de revenu (3 dernières fiches de salaires + copie du contrat de travail)*
- *Copie de l'assurance RC ménage*
- *Copie pièce d'identité valable*

La gérance se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande, celle-ci ne constitue pas un engagement contractuel

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) avoir visité l'(les) objet(s) et l'(les) accepte(nt) en l'état. Lors de l'attribution de l'objet, un montant forfaitaire de CHF 190.- HT sera demandé à titre de frais de dossier (y compris plaquettes). Dans le cas où le locataire ne donne pas suite au bail qui lui aura été présenté ou qui est en cours d'établissement suite à son accord (y compris oralement), il reconnaît devoir à la gérance, en couverture de ses frais, le montant de CHF 300.- HT.

NB : Sans demande expresse du(des) soussigné(s), les dossiers non-retenus seront détruits aussitôt l'objet attribué.

Lieu et date : Signature :

.....